

Difficulté : 

Durée : 3 h 30



Distance totale : 11.5 km

Dénivelé cumulé : 204 m

Fiche n° : 3



L'Ardeche côté sud

AUTOUR DE ST-MARCEL

DESCRIPTIF TRAJET :

Le panneau info-rando est situé sur le mur de " La Poste " de St-Marcel, à proximité du lavoir et du parking.

- Allez en direction du lavoir et suivez les indications PR en passant par la « Rue de la Fontaine de Viviers ». A la place du monument aux Morts, prenez la « Rue de l'Hôtel de Ville ».
- Arrivez à la place de l'Eglise, la contournez par la droite, puis continuez et prenez à gauche.
- Avant d'atteindre « l'Ecole St-Régis », prenez la route à droite, puis la direction de « la Chapelle St-Joseph ».
- Vous passez devant la chapelle et le réservoir d'eau, continuez tout droit en traversant les champs de vignes.
- Au premier croisement entre chemins, prenez à gauche, avant la maison. Au suivant, à gauche et au prochain à droite. Restez sur ce circuit jusqu'au poteau « Souchas ».

1 - Pour continuer le circuit, suivez :
(Vous pouvez également raccourcir ce trajet en prenant le GR 42 vers Plan de Lage.)

La Garoune 1,4 km

- Continuez, puis au croisement avec plusieurs balisages GR et PR : suivez le PR

- 2 - Passez devant la Chapelle St Julien et prenez le chemin de gauche qui descend et suivez le balisage PR.

3 -

- 4 - Au croisement avec la route goudronnée, prenez à droite, continuez jusqu'au poteau « la Garoune » et suivez :

Plan de Lage 4,7 km
St-Martin d'Ardèche 9,4 km

Arrivé à ce poteau, prenez le chemin sur votre gauche et longez la ferme jusqu'au poteau électrique en face, puis prenez le sentier qui descend (indication GR et PR).

Une fois le sentier descendu, prenez directement sur votre gauche en ne suivant que les indications PR.

- Vous arrivez ensuite au croisement avec la D 201, prenez à gauche et suivez les indications PR.

- Poteau « Plan de Lage ». Suivez :

St Marcel d'Ardèche 1,4 km

- 6 - Poteau « Lafare ». Suivez :
Et restez sur le chemin principal, puis rejoignez la route goudronnée en direction du village.

St Marcel d'Ardèche 0,7 km

- Vous arrivez à un stop : tout droit jusqu'au calvaire, puis prenez à droite rue « Barry Ouest », et continuez jusqu'au parking.

Légende :

-  Porte d'entrée, point info rando
-  Poteau directionnel
-  Poteau directionnel avec carte
-  Dolmen
-  Point de vue
-  Circuit
-  Liaison
-  Liaison non balisée

Balisage :

Bonne direction

Changement de direction

Mauvaise direction

GR*



PR*



Signalétique :

Cône d'orientation

Nom et distance du prochain poteau avec carte

Nom et distance de la prochaine porte d'entrée



RECOMMANDATIONS :

Prévoyez impérativement chaussures de randonnée, boissons, chapeau, etc. Respectez les propriétés privées. Soyez prudent en cas de travaux forestiers. N'allumez pas de feu. Ne laissez aucun débris sur place.

Période de chasse 2012/2013 : 9 Septembre 2012 au 28 Février 2013

Pour connaître les dates de battues de chasses administratives, contactez la Fédération de Chasse au : 04 75 87 88 20

(* "GR", "PR" est une marque déposée par la Fédération Française de randonnée pédestre. Autorisation de reproduction 2010)